

OFFRE D'EMPLOI N° 120/2023

(Numéro de l'offre à préciser sur la candidature)



CDI à temps plein (35h/sem)



Le Mans-Centre (72)
avec des déplacements
sur le département



Poste à pourvoir à partir de
janvier 2024

PORTES OUVERTES RECRUTEMENT

Le 22.12.2023

De 10h à 18h

116 rue de la Mariette
LE MANS

Adresser lettre, curriculum vitae,
avec n° de l'offre et la mention
« candidature interne » le cas
échéant à :

drh.recrutement@inalta.fr
ou sur le site www.inalta.fr

Association exerçant en protection
de l'enfance

Inalta, c'est :



20 établissements
et services



sur 3 départements



+ de 8000 enfants
et adolescents
accompagnés



un réseau de
+ de 500 professionnels



une activité continue
365 jours par an
24h sur 24

L'association INALTA recrute pour son **DISPOSITIF D'ACCUEIL D'URGENCE** :

Travailleurs sociaux (H/F)

En CDI à temps plein

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une troisième Maison qui se situera au Centre-ville du MANS, nous recrutons 7 travailleurs sociaux afin de constituer une nouvelle équipe.

L'accueil et la prise en charge sur cette maison se définissent comme un accueil singulier et immédiat, de 7 enfants âgés de 11 à 17 ans confiés par l'ASE de La SARTHE.

Six enfants seront pris en charge sur la maison 24h/24 ; le septième sera accueilli auprès d'une assistante familiale, ou pris en charge sur un lieu tiers.

La mesure d'accompagnement se distingue en trois phases :

- Accueil sans délai,
- Observation/évaluation,
- Orientation.

Le placement, l'accueil et l'orientation se définissent sur 3 mois, renouvelables 1 fois.

La protection, l'intérêt de l'enfant ainsi que l'exercice de la parentalité restent « le fil conducteur » de nos actions.

MISSIONS :

Dans le cadre du projet de service et sous la responsabilité de la direction et du chef de service, vous serez amené à accompagner les enfants selon différentes phases :

- Accueil et prise en charge de l'enfant dans le cadre de sa protection et sa sécurisation immédiate ;
- Observation et évaluation dans le cadre de l'accompagnement éducatif au quotidien, prenant en compte la dimension clinique ;
- Elaboration du Projet Personnalisé de l'enfant en s'appuyant sur une co-construction dudit projet avec le jeune et sa famille ; prenant en considération les observations et constats de l'équipe interdisciplinaire et préconisations de l'ASE ;
- Réflexion et proposition d'une orientation adaptée à la situation du jeune ;
- Coordination du projet d'accompagnement, en s'appuyant sur les ressources familiales et les partenaires existants ou à créer,
- Accompagner les jeunes au quotidien.

Le Dispositif d'Accueil d'Urgence c'est aussi :

- Une équipe interdisciplinaire,
- Des outils d'accompagnement efficaces et expérimentaux,
- Des projets innovants dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille,
- Un travail en partenariat et en réseaux,
- Une synergie d'équipe,
- Une équipe de direction de proximité, et du soutien aux professionnels,
- Des informations et formations selon les besoins repérés.

PROFIL :

- Diplôme ou brevet d'état (ES, ME, EJE, ASS, CESF, TISF, BEATEP, animateur socioculturel) exigé,
- Connaissances et expériences appréciées dans le domaine de la Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse et/ou Handicap.
- Aptitudes techniques, relationnelles et pédagogiques du travail en équipe pluridisciplinaire,
- Connaissance du réseau partenarial, sens de l'analyse et de la synthèse, pratique et maîtrise des écrits professionnels, compétences en matière de techniques d'entretien, d'observation, et d'analyse,
- Aisance à la pratique informatique,
- PSC1 apprécié.
- Permis B exigé.

A compétences égales, priorité aux personnes reconnues travailleurs handicapés.

Pourquoi nous rejoindre ?

- INALTA est une Association dynamique et en développement qui,
- porte une attention particulière à la formation professionnelle de ses collaborateurs,
- propose des séances d'analyse de la pratique
- promeut la mobilité interne, et propose une diversité de dispositifs d'accompagnement du public en Protection de l'Enfance,
- se compose d'équipes de direction à l'écoute des professionnels
- dispose de chartes relatives au travail à domicile et au droit à la déconnexion
- travaille sur la QVT (Qualité de Vie au Travail)
- participe à la prise en charge de la mutuelle (50%) et des abonnements transports en commun pour les trajets domicile-travail (50%)
- accorde des congés payés supra-légaux (application de la CCNT du 15 mars 1966) et propose un CET (Compte Epargne Temps)
- propose des Œuvres sociales (chèques cadeaux, culture, Cezam, participation à des séjours/adhésions sportives...) via son CSE
- permet de bénéficier de nombreuses prestations d'accompagnement au logement via Action Logement